

L'an deux mille vingt et le trois décembre à 19 h 00 le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Gilles COUTURE, Maire.

Absents excusés : LOCHE Benoît, THIBAUT Céline.

Le compte-rendu de la réunion du 5 novembre 2020 est adopté à l'unanimité.

I - SUBVENTION POUR LA RÉNOVATION DES FAÇADES

Lettre de Mr Régis ALLUE-ONCINS. Il demande la prolongation de la « subvention façades » pour 2021. Le conseil municipal décide de la maintenir.

II - INFORMATIONS DIVERSES

➤ Affaires scolaires

- o SIVU. Depuis le 16 novembre, les élèves de l'école des Arènes prennent leur repas au réfectoire de l'accueil de loisirs, conformément à la convention SIVU-CCCT. Ainsi, la salle des fêtes peut être utilisée par les professeurs d'EPS du Collège.
- o Collège.
 - Effectifs en nette hausse. Après 241 en 2020/2021, 256 élèves sont prévus en 2021/2022 avec 11 divisions : un record pour le collège de Geaune.
 - Mme BONHOURE Christine, Principale a été nommée, à partir du 16 novembre, Proviseur du Lycée Jean d'Arcet à Aire sur l'Adour. Madame ABED Jamela, Principale adjointe au Lycée Frédéric ESTÈVE de Mont-de-Marsan, la remplace.

➤ La Poste

Travaux terminés et ouverture comme prévu le 24 novembre. Maintenant que cette structure est opérationnelle, il faut en faire la promotion. Monsieur le Maire en parlera aux responsables de la Poste lors d'une prochaine réunion.

➤ Urbanisme

Malgré, parfois, quelques lenteurs et/ou incompréhensions, de nombreux dossiers sont revenus positifs.

➤ Livre

« Dominer et défendre le territoire à l'époque des bastides ». En vente chez Sandrine DUFAU depuis le 21 novembre. En faire la promotion auprès des médiathèques, collèges,...

➤ Cadeau pour la commune

Martine VEYRON qui a ouvert son nouveau magasin « L'Ostal del pintre » le 28 novembre a offert à la commune une lithographie représentant la Tour des Augustins.

➤ Conseil Départemental des Landes

- o Les masques distribués en mai à la population seront pris en charge par le Département, donc pas de participation des communes.
- o Lors de sa réunion du 16 novembre 2020, la Commission Permanente du Conseil Départemental des Landes a accordé à notre commune une subvention de 250 000 € au titre de la Dotation de Revitalisation, pour accompagner deux actions inscrites dans le Plan de Référence.
 - Création d'un cheminement paysager « Chemin de la vigne et circuit du belvédère »
 - Acquisition et requalification de l'ancien hôtel-restaurant en un lieu hybride alliant hébergements, activités artisanales, accueil touristique,...

III - ASSURANCES

- Multirisques habitation et véhicules. L'assureur de la commune Groupama a fait une nouvelle proposition.

Par rapport au contrat actuel, les points suivants sont modifiés :

- mise à jour de la responsabilité civile urbanisme en PLU au lieu de carte communale
- augmentation des plafonds d'indemnisation de l'assurance juridique
- passage en « sans franchise » pour les garanties vol, incendie, dégâts des eaux et bris de glace,
- passage de la franchise à 600 € au lieu de 900 € en cas d'évènements climatiques,
- ajout de la garantie effondrement sur les bâtiments et autres évènements hors Catastrophes naturelles (garantie inondation accordée sans avoir besoin d'un arrêté Catastrophes naturelles).

La nouvelle cotisation annuelle sera de 6 386 €. Soit 245 € de moins par rapport à la cotisation N-1

- Assurance statutaire du personnel. La commune, jusqu'ici est assurée auprès de la CNP pour ce risque. GROUPAMA a fait une offre plus intéressante à garanties équivalentes. Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de ne pas renouveler le contrat assurance statutaire avec la CNP au profit de GROUPAMA à compter du 1er janvier 2021.

IV - VIREMENTS DE CRÉDITS

La commune doit faire l'acquisition et l'installation de :

- un lave-vaisselle pour la salle des fêtes,
- radiateurs pour un des appartements de la route de Samadet,
- de la VMC dans les 2 appartements route de Samadet,
- un minibus.

Le conseil municipal accepte ces dépenses d'un montant global de 42 000 €. Elles seront financées sur des dépenses budgétisées en 2020 mais qui ne seront pas réalisées. Il n'y aura donc pas de dépenses supplémentaires sur l'exercice en cours par rapport au prévisionnel.

V - MINIBUS

- La CAF des Landes a accordé à la commune une subvention de 25 000 € pour acheter un minibus.
- Comme il était prévu, la commune décide de vendre l'ancien (6 000 €). Vu qu'il avait été acquis, à l'origine, pour être mis à disposition des associations, le véhicule leur sera proposé en priorité. Si aucune n'est intéressée, la vente sera ouverte à tous les Geaunois.

VI - SYNDICAT DES EAUX DU MARSEILLON ET DU TURSAN

- Rapport sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable - année 2019. Mr le Maire présente la synthèse de ce rapport. Il est adopté à l'unanimité.
- Convention d'entretien et de contrôle des appareils de défense contre l'incendie. Mr Dominique ARRAGON, adjoint délégué auprès du Syndicat présente cette convention. Sachant

que cette prestation lui avait déjà été confiée, le conseil municipal accepte les termes de la convention et fixe la périodicité des visites à 3 ans.

- Convention de financement des extensions de réseau d'assainissement collectif. Mr le Maire présente au conseil municipal une convention relative à une extension de réseau rue Montmartre. Le conseil accepte cette convention. A l'avenir, il autorise Mr le Maire à signer toute convention de ce type si les conditions sont identiques. Mr le Maire décidera, s'il estime que les clauses sont différentes et donc impactera l'engagement financier de la commune, de les présenter à l'avis du conseil.

VII - SYDEC

Certificats d'Economies d'Energies. Mr Pierre FLOUS présente au conseil municipal la proposition du SYDEC pour des prestations de services pour l'accompagnement à l'efficacité énergétique du patrimoine : Les audits énergétiques du patrimoine Bâti, les diagnostics énergétiques de l'Eclairage Public, la mise à disposition d'un logiciel de suivi énergétique et patrimonial, les diagnostics exploitation des installations thermiques, une assistance à la passation d'un marché d'exploitation des installations thermiques, les études de faisabilité pour un projet en énergies renouvelables, solaire thermique, photovoltaïque, bois ou géothermie, l'assistance à la Maîtrise d'Ouvrage pour un projet en énergies renouvelables, solaire thermique, photovoltaïque, bois ou géothermique, l'assistance à la Maîtrise d'Œuvre pour un projet en énergies renouvelables, solaire thermique, photovoltaïque, bois ou géothermique, l'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour l'efficacité énergétique de bâtiments neufs ou en réhabilitation lourde, la maîtrise d'œuvre Bâtiment.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette proposition et autorise Mr le Maire à signer cette convention.

VIII - BOUTIQUE ASSOCIATIVE

La Boutique Associative devant rendre le local le 31 décembre prochain, elle souhaiterait pouvoir installer un « camion-magasin » sur la place de l'Hôtel de Ville et organiser un marché de producteurs le dimanche matin sous les couverts du bas.

Après débat, unanimité pour le marché mais opposition au « camion-magasin » : 11 contre, 1 pour et une abstention. Par contre, le conseil municipal reconnaissant tout l'intérêt de cette activité et souhaitant son maintien sur la commune, pense qu'une solution peut être trouvée dans un local à proximité de la place, dans le futur « Chemin de la Vigne ». Il est prêt d'ailleurs à accompagner l'association dans ce « déménagement ».

IX - COMMERCE ET ARTISANAT

Le contexte actuel nous fait ressentir tout à la fois la chance que nous avons d'avoir un tissu commercial et artisanal aussi dense et, malheureusement, sa fragilité. La collectivité se doit donc, non seulement d'accompagner ce secteur, mais également de co construire avec ces professionnels une véritable politique commerciale territoriale. Une réunion de travail sera à programmer dès que les conditions sanitaires le permettront.

Mais, en attendant, 3 actions sont prévues :

- Sonoriser la place à partir de la mi-décembre,

- Un concours photos « 1920-2020, d'hier à aujourd'hui » pour valoriser le patrimoine de la commune, inciter les participants à se déplacer au cœur de la bastide (lieu de référence du concours) et donc, indirectement, à favoriser le commerce local. Les lots seront achetés chez les commerçants les plus impactés par ce confinement n° 2 (Somme affectée : 500 €)
- Les chèques-cadeaux distribués chaque année aux employés communaux seront dorénavant des valeurs à dépenser dans nos commerces.

Actions toutes validées, à l'unanimité, par le conseil municipal.

X - TOUR DES COMMISSIONS

Commission action sociale. Réunion le mardi 8 décembre à 19 h.
Ordre du jour : actions en faveur de nos anciens, vœux 2021, recensement des personnes vulnérables pour le PCS, politique jeunesse notamment en liaison avec la Junior association,...

XI - DIVERS

Espaces sans tabac : les panneaux devraient être installés fin janvier-début février.

La séance est levée à 21 h 30.

Ont signé au registre :

COUTURE Gilles

LACOSTE Gilles

FLOUS Pierre

ARRAGON Dominique

DUFAU Sandrine

SERRES Frédéric

BAILLET Jean-Michel

DARZACQ Christophe

LOCHE Benoît

Excusé

PLAÏNO David

SALLET Marie

CUPILLARD Hélène

THIBAUT Céline

Excusée

DATOLA Murielle

CONVERSET Félicie